

DEMANDE DE SUBSIDE « KLIMASCHUTZ 2030 »

Selon le *Règlement communal* du 26.06.2026 concernant les aides financières « Klimaschutz 2030 »

Nom et prénom / association

Adresse de facturation

Code postal

Localité

Téléphone

E-Mail

Adresse de l'immeuble (si différent de l'adresse de facturation)

Code postal

Localité

Objet du subside

- ☐ Installation photovoltaïque (autoconsommation) ⁶
- ☐ Pompe à chaleur ⁵
- ☐ Raccordement à un réseau de chaleur ⁵

Type de bâtiment

- ☐ Unifamilial / bifamilial
- ☐ Résidence (à partir de 3 unités)

Check-list documents

- ☐ Copie de l'engagement du Ministère (« Information d'octroi d'une aide ») datée après le 26.05.2023

Étant précisé que, pour les pompes à chaleur, l'aide financière communale n'est accordée que si ladite copie atteste l'octroi du « Subside bonus remplacement » pour la substitution d'un chauffage à énergie fossile.

- ☐ Factures des travaux
- ☐ Relevé d'identité bancaire (RIB)

Lieu, date et signature du/de la demandeur-se

Lu et approuvé suivant le règlement en annexe

Réservé à l'administration communale :

Montant de la subvention étatique..... €

Mandat d'un montant de €

Article budgétaire : 4/532/240000/9900_



■ BIELES ■ EILERENG ■ SUESSEM ■ ZOLWER

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par la Commune de Sanem afin de mener à bien votre demande et conformément au règlement général sur la protection de données, le Règlement (UE) 2016/679. Pour en avoir plus d'informations, veuillez consulter notre site web www.suessem.lu/fr/chartergpd.